

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la deuxième (2^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-sixième (56^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 7 octobre 2025, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents : Cynthia Beauchemin
Jean-François Bergeron
Camélee Boisvert-Labelle
Caroline Boyer
Adel El Zaïm
Stéphane Gagnon
Précillya Godbout Hébert
Nathalie Honoré
Alain Jutras
Nadine Le Gal
Isabelle Sauvé
Patricia Tremblay

Invités :	Ando Ballaman, gestionnaire administratif	Direction générale
	Karine Gauthier, adjointe	Secrétariat général et affaires juridiques
	Marc-André Gauthier, directeur adjoint	CDCQ
	Chantal Henri, directrice	Direction des ressources humaines
	Pier-Luc Laurin, directeur général	IVI
	Janic Lauzon, directrice générale	CDCQ
	Mathilde Loiselle Davidson, vice- présidente	Commission des études
	Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources matérielles
	Hugo Morissette, directeur	Direction des communications et des ressources informationnelles
	Cristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement

Excusés : Pier-Luc Chayer
Julie Lamonde
Steeve Lavoie
Carmen-Gloria Sanchez

Yves Zogo Ndzana

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale

Secrétariat général et affaires
juridiques**02.01 Adoption de l'ordre du jour**

En l'absence de la présidente, Camélee Boisvert-Labelle, qui agit à titre de présidente, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées. À 17 h 30, après avoir constaté le quorum, elle déclare l'assemblée ouverte. La présidente demande ensuite aux membres s'ils ont des modifications ou des ajouts à proposer à l'ordre du jour ci-dessous.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
02.01	Adoption de l'ordre du jour	5
02.02	Déclaration d'intérêts des membres	
02.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 août 2025	5
02.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 août 2025	
02.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues le 22 août et le 5 septembre 2025	5
02.06	Dépôt des ordres du jour des comités du conseil d'administration	5
02.07	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	15
02.08	Rapports des commissions des études tenues le 3 septembre et le 1 ^{er} octobre 2025 (invitée : Mathilde Loiselle Davidson)	5
02.09	Résolution – Adoption du devis et de l'échéancier du processus de nomination d'une personne à la Direction générale	20
02.10	Résolution – Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) (invitée : Janic Lauzon)	5
02.11	Résolution – Adoption du Plan stratégique quinquennal 2025-2030 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) (invitée : Janic Lauzon)	30

02.12	Résolution – Rapport annuel 2024-2025 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) (invitée : Janic Lauzon)	
02.13	Information – Plan de travail 2025-2026 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) (invitée : Janic Lauzon)	
	Pause	
02.14	Résolution – Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche 2026-2036 (PDIR) (invités : Janic Lauzon et Pier-Luc Laurin)	15
02.15	Résolution – Adoption du Plan stratégique quinquennal 2025-2030 de l'Institut du véhicule innovant (invité : Pier-Luc Laurin)	20
02.16	Information – Plan de travail 2025-2026 de l'Institut du véhicule innovant (IVI) (invité : Pier-Luc Laurin)	
02.17	Résolution – Nomination de nouveaux membres à la commission des études	5
02.18	Informations et divers : - Avis de motion - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier	5
02.19	Levée de la séance	

Stéphane Gagnon, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 7 octobre 2025, et ce, tel qu'il a été présenté ci-dessus. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.02 Déclaration d'intérêts des membres

Si un membre du conseil d'administration est placé dans une situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, il doit le déclarer et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

02.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 août 2025

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Alain Jutras, appuyé par Cynthia Beauchemin, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 août 2025, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 août 2025

Il n'y a aucun suivi.

02.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues le 22 août et le 5 septembre 2025

Aucune question n'est posée en lien avec ces procès-verbaux.

02.06 Dépôt des ordres du jour des comités du conseil d'administration

Les réunions suivantes ont eu lieu :

- comité de gouvernance et d'éthique, le 18 septembre;
- comité d'audit et des finances, le 17 septembre;
- comité de sélection de la Direction générale, les 21 et 26 août.

Lors du sondage sur le déroulement des assemblées, un membre a suggéré de déposer les ordres du jour afin de mieux connaître les activités des comités. Cette suggestion a été retenue par le comité de gouvernance et d'éthique. Le bilan des comités sera présenté en fin d'année.

02.07 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

➤ Présidence

La présidente a déposé le rapport ci-dessous.

Participation à des rencontres et à des réunions des comités internes :

- Comité exécutif;
- Comité de sélection de la Direction générale;
- Consultation sur l'affichage de poste à la Direction générale menée auprès de la commission des études;
- Consultation sur l'affichage de poste à la Direction générale menée auprès des cadres relevant de cette dernière;
- Rencontre statutaire avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

➤ Direction générale

La directrice générale attire l'attention des membres sur l'activité bourdonnante à la Zone d'innovation Espace Aéro et souligne l'existence du partenariat avec le Collège Édouard-Montpetit et l'École nationale d'aéronautique. Les négociations progressent bien. Leurs retombées se révéleront certainement positives pour les Laurentides.

L'inauguration du campus de l'UQAT à Mont-Laurier représente le parfait exemple d'un partenariat aux retombées importantes pour la région. Une passerelle relie les deux centres. Plusieurs locaux ont un usage commun. Une excellente collaboration et un travail soutenu explique ce beau résultat. La participation et le soutien de la Ville de Mont-Laurier ont contribué à la réussite de ce projet. Il s'agissait d'un dossier complexe qui a montré tout le potentiel de la coopération et du travail réalisé conjointement dans un but commun, soit l'accès à l'enseignement supérieur dans des installations de qualité. Nos travaux réalisés dans les espaces qui étaient occupés par l'UQAT ont été entrepris l'été dernier. Les travaux touchant les espaces communs auront lieu au cours des prochaines années.

À une question sur l'incidence du changement de ministre à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur, la directrice générale répond d'entrée de jeu qu'un message de félicitations a été envoyé aux personnes concernées. Des rencontres ont également été demandées. La nouvelle ministre est une ancienne journaliste. Elle a une réputation de rigueur et on dit qu'elle prépare à fond ses dossiers pour bien se préparer aux rencontres. Elle disposera cependant de peu de temps avant la prochaine élection.

La directrice générale a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Comité exécutif et conseil d'administration (séance extraordinaire) de l'Institut du véhicule innovant;
- Comité d'audit, des risques et des finances ainsi que comité de gouvernance et d'éthique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :

- Rencontre d'évaluation de M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Présidence d'une séance ordinaire du Comité directeur;
- Rencontre avec M^{me} Paule De Blois, sous-ministre de l'Enseignement supérieur, M. Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales au ministère de l'Enseignement supérieur, et M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale de la Fédération des cégeps;
- DG info;
- Rencontre statutaire avec M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Rencontre statutaire avec M^{me} Chantal Arbour, vice-présidente.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec M^{mes} Hélène Bailleu et Claude Ellyson, respectivement directrice générale et directrice de la formation continue et des services entreprises du Cégep Édouard-Montpetit (entente de partenariat pour une offre de services renforcée et cohérente répondant aux besoins en recherche appliquée et en innovation ainsi qu'en développement des compétences de sa main-d'œuvre);
- Rencontre avec M. Vincent Rousson, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, et M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec M. Frédéric Bouchard, président du conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- Rencontre avec M. Guy Chevrier, directeur général et artistique du Théâtre Gilles-Vigneault, et M^{me} Nancy Desjardins, directrice adjointe des études au Cégep de Saint-Jérôme (présentation d'un projet de jumelage intergénérationnel);
- Rencontres de suivi avec M. François Caron, président de Trica inc. et président du comité consultatif du Quartier général de l'audace (QGDA), M. Luc Lacombe, associé-conseil, fiscalité chez Raymond Chabot Grant Thornton et membre du comité consultatif

du QGDA, M. Mario Leclair, notamment président du Groupe Financier Leclair, M^{me} Jessica Leclair, vice-présidente du Groupe Financier Leclair ainsi que MM. Alain Aubuchon, Stéphane Marcoux, et Patrice Vendette, respectivement directeur de la vie étudiante, directeur des ressources matérielles et directeur adjoint, Planification et développement immobilier à la Direction des ressources matérielles et M^{me} Diane Bournival, secrétaire générale du Cégep de Saint-Jérôme (réflexion sur un nouveau bâtiment du QGDA/résidences étudiantes);

- Rencontre avec M. Martin Pineault et M^{me} Krystel Doucet, respectivement directeur général des infrastructures et directrice de l'expertise et du développement des infrastructures au ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que M^{me} Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et M. Stéphane Marcoux, M^{me} Cristina Telcian et M^{me} Diane Bournival, respectivement directeur des ressources matérielles, directrice des finances et de l'approvisionnement et secrétaire générale du Cégep de Saint-Jérôme (projet de relocalisation du CDCQ dans le Centre d'innovation YMX de Mirabel);
- Rencontre avec M. Benoît Morin, directeur général du Cégep Vanier;
- Rencontre avec MM. Martin Massé et Guy Landry, respectivement vice-président, affaires publiques, communication et durabilité et directeur du développement immobilier d'ADM Aéroports de Montréal, ainsi que M^{me} Janic Lauzon, directrice générale du Centre de développement des composites du Québec, et M. Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme (discussion sur la planification d'un événement destiné au pôle Mirabel de l'Espace Aéro);
- Rencontre avec M. Frédéric Bouchard et M^{me} Marie Grégoire, respectivement président du conseil d'administration et présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- Rencontre avec M^{me} Hélène Bailleu, directrice générale du Cégep Édouard-Montpetit (suivi au sujet de l'entente de partenariat avec le Cégep de Saint-Jérôme);
- Rencontre avec M. Hugo Lajoie, conseiller politique de la ministre responsable de la région des Laurentides et M. Pier-Luc Laurin, directeur général de l'Institut du véhicule innovant (Lion Électrique);
- Rencontre avec M. Christian Lavoie, directeur général des affaires collégiales et des relations de travail au ministère de l'Enseignement supérieur, et M^{me} Chantal Henri, directrice des ressources humaines du Cégep de Saint-Jérôme (gel de recrutement);
- Rencontres de suivi avec M. André Pratte et M^{me} Martine Ethier, respectivement directeur général adjoint, services de proximité et directrice du Service du développement économique et de l'électrification des transports de la Ville de Saint-Jérôme ainsi que MM. Stéphane Marcoux et Patrice Vendette, respectivement directeur des ressources matérielles et directeur adjoint, Planification et développement immobilier à la Direction des ressources matérielles du Cégep de Saint-Jérôme (planification relative au stationnement et aux résidences étudiantes).

Participation à des comités internes :

- Comité de développement durable;
- Rencontres du personnel d'encadrement (hebdomadaires et mensuelles);
- Comités de direction;
- Comités exécutifs;
- Comité consultatif du Quartier général de l'audace;
- Comité d'audit et des finances;
- Comité de gouvernance et d'éthique.

Participation à des rencontres diverses :

- Rencontre statutaire avec les syndicats du personnel de soutien, professionnel et enseignant concernant la situation budgétaire 2025-2026;
- Rencontres d'accueil du nouveau personnel de soutien et professionnel ainsi que du personnel enseignant;
- Rencontre statutaire avec M. Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Participation à la première rencontre des personnes coordonnatrices de département ou de programme de l'année scolaire 2025-2026;
- Exercice-simulation d'une situation d'urgence et rappel de certaines notions sur les mesures d'urgence présentées lors de la formation donnée par Sécurité civile Landry;
- Rencontre statutaire avec M^{me} Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme.

Participation à des événements :

- Inauguration du nouveau bâtiment de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Mont-Laurier;
- Vélo-Golf de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Entrevue avec M^{me} Reine Côté, journaliste à Infos Laurentides (réaction à la nomination de la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Martine Biron);
- Visite de M^{me} Marie Montpetit, présidente-directrice générale de la Fédération des cégeps, dans le cadre de sa tournée des cégeps;
- Conférence de presse tenue par M. Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme, afin de présenter le bilan de son mandat;
- CHEMS Fest 2025 : lancement de la saison sportive des Cheminots.

➤ **Direction des études**

Patricia Tremblay souligne les éléments suivants présentés dans son rapport :

- Réactions mitigées à la suite de l'annonce d'un partenariat entre l'Université de Sherbrooke et Performa pour l'offre de programmes de perfectionnement crédité (maîtrise en enseignement collégial).
- Une augmentation de 10 % de la population étudiante a été enregistrée au début de la session. Après la première date d'abandon sans échec, l'augmentation se situe toujours à 7,5 %. Cette hausse de fréquentation du Collège dépasse de beaucoup celle constatée dans le reste du réseau, l'augmentation moyenne se situant en moyenne à près de 5 % en début de session;
- Vu l'augmentation de la population étudiante, la Direction des études souhaite accompagner et soutenir adéquatement les étudiants et étudiantes en situation de handicap. Un petit chantier a été amorcé en vue d'améliorer certaines pratiques et de répondre à cette préoccupation.
- Le souper-spectacle au profit de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier a été un très bel événement qui a permis d'amasser une belle cagnotte dont le montant sera dévoilé incessamment.

La directrice des études a déposé le rapport présenté ci-dessous.

Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :

- Les entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (EIGL);
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :

- Assemblée générale de la Commission des affaires pédagogiques (CAP);
- Sous-comité des activités pédagogiques du « A »;
- Comité mixte des affaires matérielles et financières (COMIX AMF);
- Premières rencontres en 2025-2026 (fédérative et ministérielle);
- CAP-info programme.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Assemblée générale annuelle 2024-2025 du regroupement des collèges membres de Performa;
- Visite chez Pinock Smith, artiste autochtone de Maniwaki;
- Rencontre de partenariat avec le directeur du Théâtre Gilles-Vigneault (TGV).

Participation à des rencontres et à des comités internes :

- Comité d'audit et des finances;
- Rencontre du comité programme *Arts, lettres et communication* (ALC);
- Accueil du nouveau personnel enseignant;
- Formation donnée au comité de coordination des mesures d'urgence (CCMU) et exercice de simulation;
- Rencontre préparatoire au sujet du « Chantier SAIDE »;
- Rencontre au sujet du « Chantier SAIDE » avec le syndicat du personnel enseignant;
- Rencontre mensuelle du personnel d'encadrement;
- Gestion de la contribution des directions adjointes des études (DAÉ);
- Rencontre du sous-comité Mise en œuvre de l'an 1 du plan stratégique 2025-2026;
- Rencontre avec le syndicat du personnel professionnel concernant la réorganisation des services du Co-lab numérique;
- Rencontre avec le syndicat de soutien concernant la réorganisation des services du Co-lab numérique;
- Cellule de leadership – Sécurisation culturelle autochtone;
- Rencontres du comité de direction;
- Rencontres de la régie des études;
- Rencontres du comité exécutif;
- Rencontre préparatoire du conseil d'administration;
- Rencontre avec le Comité des études du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Rencontre de travail sur le Plan de transformation numérique;
- Rencontre de suivi sur les demandes d'acquisition liées au fonds 2;
- Rencontre du comité sur l'intelligence artificielle (IA);
- Rencontre sur la cérémonie institutionnelle de remise de diplômes 2026;
- Rencontre de suivi sur les budgets et le soutien de la Fondation du CSTJ;
- Présentation du rapport annuel 2024-2025 et du plan de travail 2025-2026 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ).

Entrevues et participation à des événements :

- Inauguration officielle du nouveau campus de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Mont-Laurier et rencontre avec le recteur, Vincent Roussel;
- Foire de l'implication au Collège;
- Souper-événement Vélo-Golf de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Visite de la direction de la Fédération des cégeps au Centre collégial de Mont-Tremblant et au campus de Saint-Jérôme;
- Souper-spectacle et activité de financement de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier.

02.08 Rapports des commissions des études tenues le 3 septembre et le 1^{er} octobre 2025

Mathilde Loïselle Davidson mentionne qu'aucun avis n'a été donné le 3 septembre. La commission des études a donné un avis favorable au document d'affichage de poste de directrice générale ou de directeur général le 1^{er} octobre dernier. En ce qui concerne l'échéancier, l'avis a obtenu un vote défavorable. L'article 4 du Règlement n° 15 prévoit que les personnes représentantes doivent consulter leurs pairs. Le fait de demander un avis séance tenante, le 3 décembre prochain, n'est pas conforme à cet article.

Un membre demande quel est le mécanisme de consultation des pairs. La vice-présidente de la commission répond que la consultation a parfois lieu par courriel. Il peut y avoir une rencontre, suivie parfois d'un vote, selon les départements. Patricia Tremblay mentionne qu'il n'y a pas de règles précises. Chaque département a sa façon de faire.

02.09 Résolution – Adoption du devis et de l'échéancier du processus de nomination d'une personne à la Direction générale

En l'absence de la présidente du comité, Diane Bournival mentionne que Caroline Boyer présentera le document d'affichage, tandis que l'échéancier le sera par Isabelle Sauvé.

Affichage :

Caroline Boyer mentionne que le comité s'est rencontré à plusieurs reprises pour la rédaction de l'affichage et que certains critères se sont imposés, comme :

- Agir à titre de porte-parole du Cégep de Saint-Jérôme et le représenter auprès des divers ministères et partenaires socioéconomiques;
- Faire preuve de courage managérial;
- Un diplôme de 2^e cycle et une formation en gestion constituent un atout;
- Réaliser une vidéo d'environ trois minutes où la personne expliquera sa vision du cégep.

Il est précisé qu'une demande de dérogation sera envoyée au ministère de l'Enseignement supérieur (ci-après le « MES ») pour permettre au Collège de procéder à l'embauche d'une personne à la Direction générale, car ce poste est visé par le gel d'embauche. En effet, selon le ministère, il ne s'agit pas d'un service direct à la population étudiante.

Échéancier :

Les principales dates figurent à l'échéancier, de l'annonce du non-renouvellement de mandat jusqu'à l'entrée en poste de la future Direction générale.

Délibérations : Des discussions portent sur l'article 4 du *Règlement sur la commission des études* (n° 15) et sur les règles internes dont s'est dotée la commission des études, dont celle qui prévoit la mise en dépôt de 30 jours des documents, pour permettre la consultation des pairs, avant de demander un avis sur le sujet. Comme mentionné préalablement par la vice-présidente de la commission, il n'y a pas d'encadrement du processus de consultation. Ce processus varie souvent d'un département à l'autre. Malgré cet article du règlement, il arrive que des avis soient donnés séance tenante.

Un parallèle est fait avec les comités de sélection tenus pour l'embauche de membres du personnel enseignant. La personne enseignante de la discipline, siégeant au comité, a le pouvoir de participer au processus et aux délibérations sur les recommandations du comité. Elle a le pouvoir d'agir sans consulter l'ensemble de son département.

Pour l'histoire, lors de la nomination de Nadine Le Gal, le 16 décembre 2015, deux séances de la commission des études ont été convoquées et tenues. Aucune personne enseignante ne s'y est présentée, car le personnel enseignant exerçait des moyens de pression. Il n'a pas été possible d'obtenir d'avis faute de quorum, car les personnes représentantes du corps professoral constituent la majorité des membres. Les deux séances ont eu lieu et elles ont permis de recueillir les commentaires des autres membres et de communiquer l'information sur le processus ainsi que le rapport du comité de sélection.

Lors de la nomination de Patricia Tremblay à la commission des études le 1^{er} décembre 2016, les membres ont adopté la résolution suivante : « Dans le contexte où membres de la CÉ questionnent le processus défini au Règlement n° 11, les membres s'abstiennent de donner un avis au conseil d'administration. »

La responsabilité des membres du conseil d'administration d'agir dans le meilleur intérêt du Collège est rappelée.

Un membre du conseil trouve qu'il y a vraiment un non-sens entre ce qui est prévu à l'article 4 du Règlement n° 15 et les règles de fonctionnement de la commission des études. La *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, qui a préséance sur le Règlement n° 15, prévoit à son article 20 que « Le conseil, après avoir pris l'avis de la Commission des études, nomme un directeur général et un directeur des études pour une période d'au moins trois ans et d'au plus cinq ans. »

Il est proposé que la commission des études puisse trouver une voie de passage qui lui permette de donner son avis. Par exemple, le conseil d'administration a déjà permis la suspension de l'application de certains articles de règlement. Elle pourrait le faire pour le dernier alinéa de l'article 4 du Règlement n° 15 pour la durée du processus.

CONSIDÉRANT que Nadine Le Gal, directrice générale, a annoncé en mai dernier qu'elle ne solliciterait pas un troisième mandat;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection pour le poste à la Direction générale a été constitué le 26 juin 2025;

CONSIDÉRANT que les étapes du processus conduisant à la sélection d'une personne à la Direction générale sont énumérées dans le projet d'échéancier présenté, en conformité avec le *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études* (n° 11) du Collège;

CONSIDÉRANT que la présidente du comité de sélection a présenté le projet d'affichage de poste ainsi que l'échéancier aux membres de la commission des études le 3 septembre afin qu'un avis soit donné le 1^{er} octobre 2025;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a consulté le personnel d'encadrement, le comité de direction ainsi que les cadres relevant de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a informé les trois (3) syndicats et leur a transmis les documents;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a colligé les informations recueillies lors de ces consultations;

CONSIDÉRANT que la commission des études a donné un avis favorable au sujet du devis de l'affichage, mais qu'elle a émis un avis défavorable au sujet de l'échéancier, lors de la rencontre tenue le 1^{er} octobre 2025;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration souhaite permettre à la commission des études de trouver une voie de passage qui permette :

- le respect du processus de sélection et de la confidentialité des recommandations du comité de sélection, ce qui comprend le nom de la candidature recommandée et son cheminement professionnel, et ce, jusqu'à la levée de l'embargo après la nomination de celle-ci par le conseil d'administration;
- que les personnes représentantes dûment élues par leurs pairs et dûment nommées à la commission des études n'aient pas à consulter leurs pairs et qu'elles puissent exprimer leur voix à la commission des études afin de donner un avis séance tenante, le 3 décembre prochain, sur la nomination de la future Direction générale et qu'il puisse y avoir, si requis, sursis de l'application du 2^e alinéa de l'article 4 du Règlement de la commission des études (n° 15).

CONSIDÉRANT que l'échéancier couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne à la Direction générale et le devis d'affichage ont été présentés.

Alain Jutras, appuyé par Adel El Zaïm, propose :

- « – d'adopter l'échéancier déterminé couvrant les étapes menant à l'engagement d'une personne au poste de directeur général ou de directrice générale et du devis d'affichage (conditions d'éligibilité, profil du candidat et critères de sélection), le tout tel qu'il est présenté par des membres du comité de sélection;
- de faire état du souhait du conseil d'administration que la commission des études trouve une voie de passage qui permette :
 - le respect du processus de sélection et de la confidentialité des recommandations du comité de sélection, jusqu'à leur adoption par le conseil d'administration;
 - que les personnes représentantes dûment élues par leurs pairs et dûment nommées à la commission des études puissent exprimer leur voix afin de donner un avis séance tenante, le 3 décembre prochain, sur la nomination de la future Direction générale;
- qu'il puisse y avoir un suivi à la prochaine séance du conseil afin de recevoir la réponse de la commission des études et de déterminer s'il est nécessaire de suspendre l'application du 2^e alinéa de l'article 4 du Règlement de la commission des études. »

CA 05 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.10 Résolution – Processus d'intégrité, conflit d'intérêts et impartialité – Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

Janic Lauzon rappelle que cette résolution est présentée chaque année au sujet du processus dont s'est doté le CDCQ lors des démarches de certification ISO/CEI de son laboratoire.

CONSIDÉRANT que la Direction générale du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) est consciente de la valeur des enjeux de propriété intellectuelle, d'intégrité en

recherche, de confidentialité et d'impartialité et qu'elle accorde une attention particulière aux conflits d'intérêts, réels, potentiels ou apparents;

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de sa certification ISO/CEI 17025, le CDCQ s'est engagé à mettre en œuvre un processus afin de prévenir la participation à des activités qui pourraient réduire la confiance en ses compétences, son impartialité, son jugement et son intégrité opérationnelle et visant à assurer la protection des informations confidentielles de sa clientèle;

CONSIDÉRANT que Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ, présente le processus en matière d'intégrité, de conflit d'intérêts et d'impartialité (PQL010¹) mis en place, lequel vise à ce que tous les membres du comité de direction et du conseil d'administration du Collège signent annuellement le formulaire FORC012 ou encore témoignent de leur engagement à respecter les éléments prescrits au formulaire FORC012 par voie de résolution;

CONSIDÉRANT que l'adoption de la résolution ci-dessous équivaut pour les membres du conseil d'administration à un engagement à respecter les exigences figurant au formulaire FORC012.

Stéphane Gagnon, appuyé par Patricia Tremblay, propose :

« s'engager, à titre de membre du conseil d'administration, à respecter le processus en matière d'intégrité, de conflit d'intérêts et d'impartialité (PQL010) ainsi que les obligations contenues dans le formulaire FORC012 mis en place par le Centre de développement des composites du Québec, lesquels seront présentés à toute nouvelle personne qui sera nommée au comité de direction ou au conseil d'administration en cours d'année, et aviser de tout changement de situation la Direction générale du Collège. »

CA 06 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.11 Résolution – Adoption du Plan stratégique quinquennal 2025-2030 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

Janic Lauzon poursuit avec la présentation du plan stratégique 2025-2030 du CDCQ actualisé.

¹ Procédure de gestion Qualité Laboratoire.

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* impose des obligations légales;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Enseignement supérieur a mis sur pause, pour une durée indéterminée, les évaluations quinquennales et privilégie la reddition de comptes par la transmission du plan stratégique, le cas échéant, dûment approuvé par résolution du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que le dépôt d'un plan stratégique quinquennal à jour est exigé par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) dans le cadre des demandes de subvention PSov4a;

CONSIDÉRANT qu'une version préliminaire a été présentée au conseil d'administration du 27 mai dernier par la Direction générale du CDCQ;

CONSIDÉRANT que la version finale du Plan stratégique quinquennal 2025-2030 est présentée aux membres du conseil d'administration par M^{me} Janic Lauzon, directrice générale, pour adoption.

Nathalie Honoré, appuyée par Patricia Tremblay, propose :

« d'adopter le Plan stratégique quinquennal 2025-2030 du Centre de développement des composites du Québec, comme il a été présenté par la Direction générale du CDCQ. »

CA 07 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.12 Résolution – Rapport annuel 2024-2025 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

CONSIDÉRANT que ce rapport annuel répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et qu'il ne constitue pas un outil de promotion pour le Centre de

développement des composites du Québec (CDCQ), sa diffusion étant limitée aux personnes concernées au MES;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2024-2025 est présenté au conseil d'administration par Janic Lauzon, directrice générale du CDCQ, dans le délai prescrit.

Jean-François Bergeron, appuyé par Caroline Boyer, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités 2024-2025 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale du CDCQ pour communication, selon les exigences de l'annexe R102, au ministère de l'Enseignement supérieur (MES). »

CA 08 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.13 Information – Plan de travail 2025-2026 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

Janic Lauzon présente le plan de travail 2025-2026 du CDCQ, désormais inscrit à titre de point d'information, car le ministère n'exige plus de résolution du conseil d'administration. La directrice générale du CDCQ énumère les principales actions qui seront entreprises afin d'atteindre les objectifs déterminés pour l'année en cours. Un rappel est fait sur l'actualisation de la demande de financement présentée au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), en vertu du programme PSOv4a. Ce financement, s'il est accordé, permettra la délocalisation du CDCQ à Mirabel.

Les membres tiennent à féliciter Janic Lauzon ainsi que son équipe pour la qualité du travail accompli et pour le développement que connaît l'organisation. Avec l'arrivée de la pandémie, le CDCQ a connu des périodes difficiles et le fait d'être un CCTT intégré n'a pas facilité les choses. Nadine Le Gal souligne que le CDCQ arrive à une nouvelle étape de maturité organisationnelle. L'équipe excelle et grandit. De nombreux partenaires d'importance font confiance au CDCQ et lui confient des mandats de recherche et de transfert de technologie. Le projet de délocalisation et son intégration au sein d'Espace Aéro permettront au CDCQ de prendre un véritable essor encore.

PAUSE

02.14 Résolution – Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche 2026-2036 (PDIR)

Janic Lauzon mentionne que ce PDIR est important pour le MEIE et pour la planification des projets qu'il pourra soutenir. Pier-Luc Laurin présente la partie concernant l'IVI. Il mentionne une coquille dans le nombre de zéros, qui sera corrigée.

CONSIDÉRANT que le Bureau de gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (ci-après le « MEIE ») a demandé aux cégeps et à leurs centres collégiaux de transfert de technologie (ci-après les « CCTT ») du réseau collégial de lui fournir une liste des projets classés par priorité pour le Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (ci-après le « PDIR ») des collègues;

CONSIDÉRANT que cette opération s'inscrit dans une préoccupation de consolidation des processus de collecte des besoins prioritaires par les collèges et d'optimisation de la planification et de l'établissement des priorités en matière d'investissements;

CONSIDÉRANT qu'après consultation auprès des responsables de la recherche au Collège, ses deux CCTT, le Centre de développement des composites du Québec (ci-après le « CDCQ ») et l'Institut du véhicule innovant (ci-après « IVI ») ont élaboré un plan mixte pour les années 2026 à 2036 qui présente les renseignements détaillés pour les projets planifiés et les projets de grande envergure;

CONSIDÉRANT qu'une mise à jour annuelle des projets prioritaires doit être effectuée et présentée au MEIE;

CONSIDÉRANT que le PDIR 2026-2036 est présenté afin d'obtenir une résolution qui sera acheminée au MEIE.

Nathalie Honoré, appuyée par Cynthia Beauchemin, propose :

« d'approuver le *Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche 2026-2036* du Collège, qui comprend la planification de ses centres collégiaux de transfert de technologie, le Centre de développement des composites du Québec et de l'Institut du véhicule innovant, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale du CDCQ et la Direction générale de l'IVI, et avec la correction apportée à un montant de l'IVI. »

CA 09 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.15 Résolution – Adoption du Plan stratégique quinquennal 2025-2030 de l'Institut du véhicule innovant

Pier-Luc Laurin relate le processus qui a permis de rédiger et de présenter ce nouveau plan stratégique 2025-2030. De nombreux échanges au sein de l'équipe et avec des membres du conseil d'administration et des partenaires ont eu lieu. Les nouveaux énoncés de mission, de vision et de valeurs de l'IVI sont précisés. Dans ce plan, trois (3) axes se déclinent en neuf (9) pistes stratégiques. Les axes sont ensuite expliqués, un à un, avec les forces et les défis qu'ils représentent pour l'IVI. Il faudra garder l'équipe motivée et créer des occasions dans beaucoup de secteurs, avec des partenaires de zones d'innovation (VTÉ, Espace Aéro) et de la MRC, notamment.

Une question est posée concernant le DEC en électrification des transports qui a été demandé au MES. Patricia Tremblay répond qu'il n'y a pas de processus en place au MES pour la création d'un DEC. La demande présentée par trois cégeps, dont le Collège, servira à élaborer ce processus, ce qui prolonge les délais.

CONSIDÉRANT que la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel impose des obligations légales;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Enseignement supérieur a mis sur pause, pour une durée indéterminée, les évaluations quinquennales et privilégie la reddition de comptes par la transmission du plan stratégique, le cas échéant, dûment approuvé par résolution du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la convention de gestion du centre collégial de transfert de technologie en transport avancé signé par le Collège et l'IVI le 21 novembre 2022, laquelle prévoit l'engagement de l'Institut du véhicule innovant (ci-après « IVI ») à présenter le plan stratégique au conseil d'administration du Collège, pour être entériné;

CONSIDÉRANT que la version finale du Plan stratégique quinquennal 2025-2030 de l'IVI est présentée aux membres du conseil d'administration par monsieur Pier-Luc Laurin, directeur général, pour adoption.

Caroline Boyer, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'entériner le Plan stratégique quinquennal 2025-2030 de l'Institut du véhicule innovant, comme il a été présenté par la Direction générale de l'IVI. »

CA 10 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.16 Information – Plan de travail 2025-2026 de l'Institut du véhicule innovant (IVI)

Pier-Luc Laurin poursuit en expliquant comment l'IVI entend réaliser une partie de son plan stratégique cette année. Un tableau synoptique illustre, par axe, les pistes d'intervention, le fonctionnement, les indicateurs avec cible temporelle ainsi que les orientations stratégiques. Une année difficile s'annonce. L'équipe devra travailler fort et faire preuve d'audace et de rigueur.

Le budget présente un excédent des dépenses sur les revenus. Le montant du déficit correspond à peu près au montant de la subvention qui a été sabrée par le MEIE. Les dépenses de l'IVI ont augmenté et il faudra faire preuve de rigueur, car le contexte économique a beaucoup changé. Le domaine de l'électrification des transports connaît des soubresauts ainsi qu'un ralentissement des investissements. L'IVI a accumulé un surplus qui lui permet d'éponger le déficit actuel et celui qui est prévu pour l'année 2025-2026.

02.17 Résolution – Nomination de nouveaux membres à la commission des études

Modifications demandées dans la catégorie « représentants des enseignants »

CONSIDÉRANT que Mireille Lévesque a quitté son poste à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de Jean-François Desfossés, provenant du Centre collégial de Mont-Laurier, afin de la remplacer.

Modifications demandées dans la catégorie « représentants des professionnels »

CONSIDÉRANT que le poste du secteur de la Formation continue est vacant, le Syndicat des professionnels du Cégep de Saint-Jérôme recommande la nomination de Mélanie Robertson.

Alain Jutras, appuyé par Stéphane Gagnon, propose :

« de nommer, conformément au *Règlement de la commission des études (règlement n° 15)*, pour l'année 2025-2026, les personnes suivantes, à la commission des études :

- Jean-François Desfossés, provenant du Centre collégial de Mont-Laurier, afin de remplacer Mireille Lévesque; et
- Mélanie Robertson, professionnelle provenant de la Formation continue. »

CA 11 (2025-2026)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

02.18 Informations et divers

Le Vélo-Golf de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, tenu le 9 septembre dernier, a permis d'amasser un montant record de 278 800 \$. Bravo à toute l'équipe et aux personnes participantes et merci aux partenaires, bénévoles et au comité organisateur.

La prochaine activité sera la soirée de dégustation d'huîtres organisée par le Club Richelieu de Mont-Tremblant, le 28 novembre, au profit du Centre collégial de Mont-Tremblant.

02.19 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Nathalie Honoré, appuyée par Alain Jutras, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20 h 19.

Camélee Boisvert-Labelle
Présidente

Diane Bournival
Secrétaire